

LES TRANSVERSALES DE LYON 2

L'objet principal de cette rencontre annuelle, lancée en 2016, est d'exposer, analyser et comparer les jurisprudences européennes et internes relatives aux droits et libertés et les techniques de protection qu'elles mettent en oeuvre, afin d'éprouver le dialogue des juges et l'idée d'équivalence des protections. D'autres chemins de traverse, entre le droit et son entour, sont parfois empruntés.

Un pont entre les Universités de Lyon, Sciences Po Lyon et l'Université de Saint-Etienne, le droit public et le droit privé, mais aussi mais aussi les différents territoires que les juristes ne cessent d'arpenter.

Site de publication des actes : transversales.org

Grand Amphithéâtre
 Faculté de droit Julie-Victoire Daubié
 Université Lumière Lyon 2
4 bis, rue de l'Université - 69007 Lyon Tramway T1, arrêt « Rue de l'Université »

Inscription obligatoire, sauf enseignants-chercheurs et étudiants de Lyon 2 :
<https://dct.msh-lse.fr/formulaire-inscription-colloque-les-transversales-Lyon2-2021>
Contrôle du passe sanitaire à partir de 8h 30 et de 13h 30
 Contact : nathalie.rivier@univ-lyon2.fr





**FACULTÉ DE DROIT
 JULIE - VICTOIRE
 DAUBIÉ**





UNIVERSITÉ LUMIÈRE
LYON 2

Le droit prétexte

COLLOQUE
26 NOVEMBRE 2021



PRÉSENTATION DES TRANSVERSALES 2021

Le droit prétexte

Colloque du 26 novembre 2021 - 5ème anniversaire

Il s'agira d'abord d'un clin d'oeil au colloque de Cerisy de 1977 qui s'intitulait "Prétexte : Roland Barthes" et dont le thème était ainsi précisé : en présence de R. Barthes, "non pas faire du commentaire, du discours sur, mais du discours à partir de : R. B. serait alors le départ, l'amorce d'une parole, relativement autonome qui, le prenant pour prétexte, occuperait ses lieux ou s'en évaderait. Du coup, elle dirait peut-être où est R. B. aujourd'hui" (2ème édit. 2003, Christian Bourgois).

Le droit sera donc ici le prétexte, le point de départ : comment chacun de nous construit-il "son" droit et en fait souvent le prétexte à l'étude ou à l'effleurement d'autres choses... Des Transversales "internes", donc, où, espérons-nous, l'auto-analyse - directe ou indirecte - pourra se mêler à l'analyse et le droit aux autres territoires que les juristes ne manquent d'explorer. Un colloque qui présentera ainsi des parcours singuliers et dira peut-être où est le droit aujourd'hui.

OUVERTURE

9h00 **Allocutions : Guillaume PROTIÈRE**, Doyen de la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié et **Valérie GOESEL-LE BIHAN**, Directrice de l'Unité de recherche "Droits, Contrats, Territoires", Professeure de droit public à l'Université Lumière Lyon 2

MATINÉE

Le droit, prétexte à l'investigation du champ artistique ou invitation au voyage

Présidence : Patrick Wachsmann, Professeur émérite de droit public, Université de Strasbourg

Art, littérature et bande dessinée

9h15 **Le théâtre**
Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, Professeure de droit public à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

9h30 **La bande dessinée**
Jeremy HEYMANN, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

9h45 **L'écriture de la thèse, propos barthésiens**
Valérie GOESEL-LE BIHAN, Professeure de droit public à l'Université Lumière Lyon 2

10h00 **Art, droit, droit de l'art : quel prétexte ?**
Anne-Emmanuelle KAHN, Maître de conférences en droit privé à l'Université Lumière Lyon 2

Voyages et correspondances

10h15 **Le droit des transports, un prétexte pour voyager ?**
Isabelle BON-GARCIN, Professeure de droit privé à l'Université Lumière Lyon 2

10h30 **Le droit comparé, un prétexte pour "passer des frontières"**
Olivier MORÉTEAU, Professeur à LSU Law, Louisiana State University (LSU)

10h45 **Pause**

11h00 **De la comparaison des droits au "vrai droit", quel prétexte ?**
Etienne PICARD, Professeur émérite de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

11h15 **Discussion**

Le droit, prétexte à l'investigation d'autres champs disciplinaires ou au dépassement du droit

Présidence : Etienne Picard, Professeur émérite de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

11h45 **La philosophie**
François CHÉNEDE, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

12h00 **La recherche empirique**
Djoheur ZEROUKI-COTTIN, Maître de conférences en droit privé à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne

12h15 **Pause repas**

APRÈS-MIDI

14h00 **La théorie du droit**
Eric MILLARD, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre

14h15 **Partir à Sciences Po**
Fabrice MELLERAY, Professeur des Universités à SciencesPo Paris

Le droit, prétexte à l'engagement social ou politique

Présidence : Fabrice Melleray, Professeur des Universités à SciencesPo Paris

L'objet social et politique : le choix des "questions de société"

15h00 **La laïcité**
Mathilde PHILIP-GAY, Professeure de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

15h15 **Le genre**
Diane ROMAN, Professeure de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

15h30 **Le statut de l'animal**
François-Xavier ROUX-DEMARE, Maître de conférences en droit privé à l'Université Bretagne occidentale

De l'objet social et politique à l'acteur social ou politique

15h45 **L'engagement militant**
Serge SLAMA, Professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes

16h00 **Pause**

16h15 **Du droit à l'outre-mer**
Régis FRAISSE, Conseiller d'Etat honoraire

16h30 **Du droit à la bureaucratie universitaire**
Marc OLLIVIER, Vice Recteur de l'Université Catholique de Lyon et **Guillaume PROTIÈRE**, Maître de conférences en droit public à l'Université Lumière Lyon 2, Doyen de la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié

16h50 **Discussion**

PROPOS CONCLUSIFS

17h20 **Patrick WACHSMANN**, Professeur émérite de droit public, Université de Strasbourg